

Onu/Lybie/Droits de l'homme : une question d'échelle ?

Par Responsable éditoriale



L'élection de la Libyenne Najat Al-Hajjaji à la tête de la Commission des Droits de l'Homme de l'Onu le 20 janvier dernier pose fortement la question de la légitimité de cette organisation internationale à traiter d'un problème d'ordre mondial, pour ne pas dire universel. Comme le montrent la plupart des articles cités ci-dessous, l'interprétation de l'élection de la Libye ne peut se faire qu'à l'échelle nationale, ou plutôt internationale lorsque l'on additionne un ensemble de logiques nationales. La distinction entre l'« international » et le « mondial » prend alors tout son sens.

La Commission compte parmi ses 53 membres, et outre la Libye, plusieurs États que l'on ne peut désigner comme étant des ardents défenseurs des Droits de l'Homme que sous la torture (Fédération de Russie, Chine, Arabie Saoudite, Togo ou Zimbabwe). D'autre part, ceux-ci échappent généralement aux blâmes que l'organisation distribue chaque année. Mais pourrait-il en être autrement ?

Comme toutes les institutions internationales, la Commission est composée d'États-nationaux-territoriaux dont les logiques d'actions sont avant tout d'échelle nationale, et qui ont de fortes difficultés à appréhender, voire même à accepter, un niveau mondial de compréhension du Monde contemporain. C'est là le paradoxe des organisations internationales qui s'accaparent des problématiques mondiales qu'elles ne sont pas capables de traiter.

À lire absolument le [communiqué neutralisant](#) de la Commission des Droits de l'Homme. Un modèle du genre ! On remarquera notamment la citation de Najat Al-Hajjaji, à la fois vindicative et culturaliste : « The message must be that the Commission would deal with human rights in all countries, and not just some of them, and that it would take into account in its activities the world's many differences and its many different religious, cultural and historical backgrounds ».

À lire également, [une proposition de l'organisation Human Rights Watch](#) pour restaurer la crédibilité de la Commission.

Enfin, de nombreux journaux analysent et commentent l'événement : Le *Cape Times* revient sur les critiques adressées à Tabo Mbeki pour [son soutien à la candidature libyenne](#) ; Le *Monde* présente l'événement en insistant sur le « [silence embarrassé du côté américain](#) » ; Le *New York Times* revient sur [l'élection de l' « Etat voyou »](#), mis en cause dans l'affaire du Lockerbie.

À voir en ligne : le site de la [Commission des Droits de l'Homme de l' Onu](#).